

Nicola Gianinazzi

Actualités de la Suisse italienne



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

10. Jahrgang, Nr. 1, 2024, Seite 36–36

DOI: 10.30820/2504-5199-2024-1-36

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

10. Jahrgang Heft 1 / 2024, Nr. 19

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-1>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen geäußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch
Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement € 44,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Einzelheft € 24,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt auf das Abonnement.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.
ASP-Mitglieder erhalten das Jahresabonnement zu einem Sonderpreis von € 35,- (zzgl. € 6,- Versand).

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de) oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).
Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.
ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

Titelbild: © Adobe Stock / Vitaliy

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar:
www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

10. tome numéro 1 / 2024, 19

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2024-1>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Christiane Stieglitz | christiane.stieglitz@psychotherapie.ch
Nathalie Jung | nathalie.jung@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel € 44,90 (plus € 6,- de frais de port)
Prix du numéro € 24,90 (plus € 6,- de frais de port)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur l'abonnement sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'année en année, à moins qu'une annulation ne soit effectuée au plus tard huit semaines avant la fin de la période d'abonnement.
Les membres de l'ASP reçoivent l'abonnement annuel au prix spécial de € 35,- (plus € 6,- de frais de port).

Annonces

Veillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur (anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).
Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur www.psychosozial-verlag.de.
Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

Couverture: © Adobe Stock / Vitaliy

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consultable en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification, interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Actualités de la Suisse italienne

Nicola Gianinazzi



Comme nous en avons l'habitude depuis plusieurs années, la fin de l'année 2023 a une nouvelle fois monopolisé notre attention sur le modèle de la prescription et ses implications sur de multiples niveaux de réflexion. Analyser ces éléments nous oblige également à les relier à la pratique psychiatrique et à la « psychothérapie déléguée », procédures avec lesquelles les cabinets indépendants notamment ont eu jusqu'à présent peu de contact, mais dont ils avaient constaté les effets. Il s'agit là de mon point de vue de réflexions critiques primordiales qui ne devraient cependant pas être trop vite classées comme entièrement vraies ou entièrement fausses. En fin de compte, le tout, désormais pleinement affilié, s'inscrit dans l'évolution du système de santé suisse et dans les développements clinico-académiques.

Comme je l'indiquais déjà dans le dernier numéro de *à jour !* et qui reste d'actualité, nombreux sont ceux qui ont eu l'occasion cet été de se mesurer aux « quelques pages » à remplir après la 30^{ème} consultation. Ils auront pu constater à quel point la procédure est fastidieuse et inutile et nous catapulte par ailleurs dans le rôle d'« assistants administratifs » au service de plusieurs collègues médicaux qui disposent de leurs propres modalités cliniques et de gestion : une charge

non négligeable, dont nous espérons tous qu'elle disparaîtra prochainement.

Mais la nouvelle la plus importante de ces derniers temps reste sans aucun doute l'introduction du poste de rédacteur dans les travaux de la Commission des professions de la psychologie (PsyCo), dont les membres de la direction ont changé. Comme c'est souvent le cas dans ce type de postes, l'ampleur du travail s'est avérée plus importante et les rendez-vous plus nombreux que prévus. Cet état de fait est à la fois dû à la préparation des dossiers attribués et de notre décision d'être présents à chacune des deux sous-commissions : dans celle des diplômes (principalement de psychologie et de psychothérapie) et dans celle de l'accréditation des programmes de psychothérapie et des 4 autres domaines de spécialisation. La phase d'acquisition de nouvelles compétences et de renforcement des anciennes a débuté dans les différents dossiers. Il s'agit d'un processus qui prendra un temps considérable ou autrement dit, qui fera l'objet d'améliorations et de mises à jour. J'apprécie déjà les contacts, l'échange et les dialectes typiquement suisses de nos réunions qui ont lieu aussi bien en présentielle qu'en ligne.

Nicola Gianinazzi est membre du comité et délégué de la Suisse italienne.